

PRB PLANISPID RÉNO



ENDUIT DE RAGRÉAGE SANS TENSION AUTOLISSANT À PRISE RAPIDE POUR TRAVAUX NEUFS ET DE RÉNOVATION

Classe P3

- Adapté sur chapes anhydrites
- Pour le ragréage des sols intérieurs de locaux jusqu'à P3, E2
- Sans tension : particulièrement indiqué en travaux de rénovations
- Compatible sur sols chauffants à eau chaude
- Pompable
- Coloris blanc crème



DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS

• USAGE

- Locaux P₂ et P₃ en neuf et rénovation.
- Privatifs et collectifs.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- CPT 3634 v2 (neuf) et 3635 v2 (rénovation) d'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs.
- CPT 3578 v2 d'exécution des chapes fluides à base de sulfate de calcium.
- Avis Technique de la chape support.
- DTU 26.2, 51.2, 51.3, 52.2, 53.1, 53.2.

• SUPPORTS ADMISSIBLES (Cf. CPT en vigueur)

Neufs :

- Bétons*.
- Chapes au mortier de ciment*.
- Chape sulfate de calcium* bénéficiant d'un AT CSTB.
- Sols* chauffants à eau chaude.
- Chapes sèches* en plaques de plâtre cartonées.
- Bétons allégés*.
- Panneaux de bois CTB.H * ou CTB.X * de 22 mm d'épaisseur minimum à emboîtement (rigides et stables).

Rénovations :

- Anciens carrelages adhérents* (collés ou scellés).
- Anciennes peintures de sols poncées, adhérentes et résistantes*.
- Dalles en PVC rigides*.
- Traces de colles*.
- Parquets collés ou à lames posés sur lambourdes (rigides et stables)*.

* Moyennant préparation et en association avec le primaire ACCROSOL AG ou ACCROSOL PLUS.

• SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Supports friables ou instables.
- Sols avec siphons ou locaux classés E3.
- À l'extérieur.
- Sols humides en permanence ou soumis à des remontées d'eau capillaire.
- Sols industriels.

• REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (DTU, CPT)

- Carrelages collés (cf. tableau).
- Revêtements plastiques souples et rigides.
- Revêtements textiles.
- Parquets collés, parquets flottants.
- Système d'isolation phonique mince.
- Système de protection à l'eau PRB (SPEC, SEL, Membrane).

• CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds, trempés.
- Éviter les courants d'air lors de l'application.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

Poudre fine blanche composée de :

- Liants hydrauliques (sulfate de calcium).
- Charges minérales fines.
- Sables de quartz.
- Résine redispersable.
- Régulateur de prise.
- Adjuvants spécifiques.

• PRODUIT

POUDRE :

- Densité : 1,2 ± 0,05 T/m³
- Granulométrie : < 400 µm
- pH alcalin : 12,5 ± 0,5

PERFORMANCES MOYENNES À L'ÉTAT DURCI :

- Classe de performance : P3
- Adhérence sur bois, carrelage : ≥ 0,8 MPa
- Adhérence sur ciment : ≥ 1 MPa
- Résistance en flexion : ≥ 4 MPa
- Résistance en compression : ≥ 25 MPa
- Dureté Shore D : ≥ 80
- Réaction au feu : A1_{fl} (MO)

• MISE EN ŒUVRE

- Temps de repos avant emploi : 5 min.
- DPU : 40 min.
- Pouvoir auto lissant : 20 à 30 min.
- Temps de prise : 180 ± 30 min.
- Délai pour mise en circulation légère : environ 4 h
- Délai de séchage minimum avant recouvrement (variable suivant l'épaisseur et la température) ; se reporter au tableau du paragraphe Pose des revêtements.
- Épaisseurs d'emploi :
 - locaux P2, pose sols souples : de 1 à 30 mm
 - locaux P3, rénovation : de 3 à 30 mm
 - travaux de carrelages ou parquets : de 3 à 30 mm

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

Se reporter aux **Fiches Procédés Catalogue Carreleur PRB**

• PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports devront être secs, avoir un état de surface résistant et propre, être dépoussiérés, ne pas ressuer l'humidité, être non fissurés.
- Les traces de peinture, de corps gras, la laitance superficielle etc... seront éliminées.
- Sur plancher bois, éliminer les cires ou vitrificateur avec ponceuse à parquet, puis dépoussiérer par brossage et aspiration. Après séchage du primaire,agrafer le Treillis de verre PRB en maille 10 x 10 (AVE).
- Sur sols chauffants : la première mise en température doit avoir été effectuée par le chauffagiste. Le ragréage est possible 48 h après la coupure du chauffage.
- Sur chape sulfate de calcium (anhydrite) : contrôler le bon séchage de la chape avec bombe à carbure, taux d'humidité résiduelle maxi de 1 % dans les pièces sèches (E1) et de 0,5 % pour les pièces classées E2. Poncer et dépoussiérer suivant les recommandations de l'AT chape.
- Les trous importants seront rebouchés préalablement 3 à 4 h avant l'opération de ragréage.
- Désolidariser en périphérie.
- Sur tous les supports : appliquer le primaire d'accrochage **ACCROSOL AG** ou **ACCROSOL PLUS 2** à 4 h au préalable, à raison de 200 g/m² (porosité fermé) à 300 g/m² (support poreux).

• PRÉPARATION DU PRODUIT

- Gâcher 1 sac de **PRB PLANISPID RÉNO** avec 5,75 à 6,25 L d'eau propre par sac de 5 kg au moyen d'un malaxeur électrique à vitesse lente (500 tr/min.), jusqu'à l'obtention d'une pâte fluide homogène sans grumeaux.
- Respecter un dosage d'eau constant pour éviter le nuançage.

NB : Un excès d'eau nuit au caractère autolissant, au temps de prise, et provoque la ségrégation du produit (remontée de laitance).

• APPLICATION

- Manuelle**
- Étaler **PRB PLANISPID RÉNO** sur le support à l'aide d'une lisseuse en inox par de larges mouvements de va-et-vient.
 - À l'aller tenir l'outil presque à la verticale en poussant l'enduit de façon à chasser les bulles d'air puis au retour, régler à l'épaisseur désirée en maintenant la lame presque à l'horizontale.
 - L'utilisation d'un rouleau débulleur dans le délai d'ouvrabilité de l'enduit (10 à 15 min.) permet d'améliorer l'état de surface, en particulier pour des épaisseurs > à 5 mm.
 - Fractionner en passage de portes, couloirs, angles de pièces en L et dans le cas d'épaisseurs > 10 mm, tous les 40 à 60 m² (cf. DTU).

• POSE DES REVÊTEMENTS

- Après réalisation de votre ragréage – lissage avec **PRB PLANISPID RÉNO**, respecter un délai de séchage adapté aux exigences du revêtement (selon règles professionnelles en vigueur : DTU...). Avant le collage du revêtement, procéder au contrôle d'humidité.
- Délai de séchage minimum avant recouvrement (variable suivant l'épaisseur et la température) à titre indicatif : voir tableau ci-contre.
- **Locaux E1** : Pour le collage des textiles, PVC, parquets, le collage peut s'effectuer en direct suivant les conseils du fabricant de l'adhésif. Pour faciliter le collage (augmenter le temps ouvert de la colle), on peut appliquer une couche de primaire ACCROSOL PLUS, séchage 4 h à 24 h.
- **PVC en locaux E2** : seuls les revêtements de sol plastique en un seul lé ou en lés à joints soudés à chaud avec remontées en rives seront appliqués (même disposition du DTU 53.2 sur planchers bois).
- **Pose du carrelage** : elle s'effectue selon les CPT 3527 v2 et 3666.
 - En pièces classées E2 :**
 - Assurer une protection à l'eau dans les angles avec système PRÉSERFOND (ou une protection continue SPEC).
 - Cas de collage direct avec la PRB•COL FLUID SCA : utiliser en finition, le PRB•JOINT SOUPLE ou le PRB•JOINT HPR.
 - Comblent le joint périphérique avec un mastic élastomère.
 - En pièce humide avec plancher bois (E3 privatif) :**
 - La protection à l'eau avec le système PRÉSERFOND est à réaliser sur la totalité du sol + relevés sur 10 cm.

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient des liants hydrauliques à base de sulfate de calcium.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

CONDITIONNEMENT

- Sacs papier de 25 kg en 3 plis (2 plis Kraft + 1 film PE)
- Palette de 1,2 T soit 48 sacs de 25 kg sous housse thermorétractable.
- Marquage : date et heure de fabrication, numéro du lot.

Délai de séchage minimum avant recouvrement

Épaisseur PRB PLANISPID RÉNO	POSE DES CARRELAGES			Autres revêtements
	en direct	avec primaire	Protection à l'eau continue	
5 à 10 mm	24 à 48 h	24 à 48 h	3 à 7 jours	Parquets, PVC
20 mm	5 jours	7 jours	15 jours	15 jours
30 mm	15 jours	20 jours	28 jours	28 jours



25 kg

CONSERVATION

- **Période et conditions de stockage (2003/53/CE)**
12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes : sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

NB : Tout sac entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre ses propriétés.

CONSUMMATION

La consommation varie selon le support (planéité, rugosité). Elle est de l'ordre de 1,5 kg/m²/mm d'épaisseur, soit 7,5 kg/m² pour une épaisseur mini de 5 mm.

RÉNOVATION

Voir fiches procédés.

Machine à ragréage, nous consulter.

